

## L'influence de la Sambre : des communes singulières

Sans avoir induit un paysage bâti spécifique, la Sambre a néanmoins influencé les paysages des communes bordant son cours.

### En surplomb de la vallée



**Catillon-sur-Sambre** s'est développée sur une position dominante, surplombant d'une vingtaine de mètres la plaine alluviale inondable, qui lui permet également de contrôler le passage du pont sur la Sambre.

### En fond de vallée



Ancienne ville fortifiée, **Landrecies** s'est implantée dans le fond de vallée, l'eau de la Sambre servant aussi à des fins défensives. Le village d'**Ors** offre une implantation identique.

## Enjeux paysagers

- Favoriser l'intégration paysagère des constructions liées aux activités agricoles et agro-industrielles renforcée par le traitement des abords (plantations, clôtures...), notamment en paysage ouvert, en maintenant un caractère compact entre les bâtiments ainsi qu'entre les bâtiments et leurs équipements.
- Préserver et renforcer l'auréole bocagère autour des noyaux villageois, des fermes isolées, des nouvelles constructions : maintenir les haies bocagères existantes, favoriser de nouvelles plantations d'essences locales, entretenir et renforcer les vergers de haute tige, protéger particulièrement le bocage d'essartage entre les forêts de Mormal et de Bois-l'Évêque.
- Favoriser la préservation des éléments végétaux qui se détachent dans le paysage et servent parfois d'écran au petit patrimoine (ex : tilleul). Encourager les actions de plantation d'arbres de haut jet avec des essences adaptées (chêne, charme,...).
- Apporter une attention particulière aux aménagements réalisés le long des grands axes routiers qui peuvent avoir une incidence forte sur la perception du paysage lointain (plantations, aménagement des bas-côtés, ou gros volumes bâtis,...).
- Valoriser les points de passage traversant le canal de la Sambre et favoriser sa réappropriation par les communes grâce au renforcement ou à la création d'itinéraires pédestres ou cyclables.
- Préserver la lisibilité des lisières forestières de la forêt du Bois-l'Évêque en évitant leur urbanisation.



## Le patrimoine bâti La Plaine de la Sambre



Auréole bocagère de Bazuel et horizon boisé de Bois l'Évêque

## Le bâti dans le paysage

La Plaine de la Sambre occupe, au sein du territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, une place singulière. Située sur sa marge sud-ouest, elle se trouve à la confluence d'entités administratives, historiques et paysagères très variées.

A cheval sur les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe, elle conjugue les grands paysages traditionnellement associés à ces territoires : à l'ouest, les plateaux cultivés du Cambresis, à l'est, le bocage de la Thiérache.

Au nord, la présence de la forêt domaniale du Bois-l'Évêque rappelle la proximité du plateau de Mormal et de son grand massif forestier.

L'entité est divisée en deux bassins versants. À l'Est, la Sambre, jadis rivière sinueuse, aujourd'hui canalisée, coule dans une plaine alluviale de largeur variable dont le paysage ne s'impose pas à l'ensemble de l'entité. À l'ouest, les eaux se dirigent quant à elles vers la Selle.

Tous ces éléments contribuent à la diversité paysagère d'une entité où un léger relief, la présence d'une haie, définissent un paysage tout en nuances.

Le paysage bâti reflète le caractère complexe de ce territoire de convergences.



Forest-en-Cambresis, village posé sur le plateau

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

## Des paysages sous influences

La Plaine\* de la Sambre se situe au croisement de trois grands paysages régionaux : le Cambrésis à l'ouest, l'Avesnois à l'est et les paysages hennuyers qui s'étendent du nord au sud. Chacun de ces grands paysages est lui-même découpé en plusieurs entités à la convergence desquelles se situe la Plaine de la Sambre.

### L'influence du Cambrésis

Le nord-ouest du territoire s'apparente au plateau à riots\* où les influences cambrésiennes sont plus marquées. Le paysage se caractérise par le relief plus ample des vallées et un paysage ouvert\* aux horizons lointains.

Le bâti, implanté sur le plateau, est fortement lié au réseau routier, se développant dans une auréole bocagère restreinte qui cède vite place aux grandes cultures.



Vallée du ruisseau de Rlichemont depuis Pommereuil

### L'influence du Plateau de Mormal

Entre les forêts de Mormal et de Bois-l'Évêque, une partie de l'entité possède un paysage de bocage de défrichement rappelant que ces deux massifs formaient autrefois un même ensemble forestier. Cultures et prairies se côtoient dans un paysage bocager présentant un maillage plus lâche qu'en Thiérache.

Le bâti, qui s'inscrit au sein de la trame bocagère, est dispersé le long des voies.



Landrecies, bocage de défrichement avec la forêt de Bois l'Évêque fermant l'horizon

### L'influence de la Basse-Thiérache

La Basse-Thiérache correspond à l'extrémité sud-est du grand paysage hennuyer. Si le paysage ouvert de plateau est présent, le maillage bocager reste important rappelant la proximité du bocage de la Thiérache.

Le bâti, au cœur d'un maillage bocager plus ou moins dense, s'est implanté sur le plateau ou à proximité d'un vallon secondaire. Le relief modeste n'a pas tenu un rôle prépondérant dans son développement.



Entre Ors et Catillon, paysage de bocage et de grandes cultures

### L'influence de la Thiérache avesnoise

Située à l'est de l'entité paysagère de la Plaine de la Sambre, on retrouve en Thiérache un bocage où dominent les prairies. Hormis sa planéité plus affirmée, le paysage de la vallée de la Sambre possède les mêmes caractéristiques.

Le bâti, plus dispersé, s'est implanté entre le fond de vallée et le plateau au paysage plus ouvert.

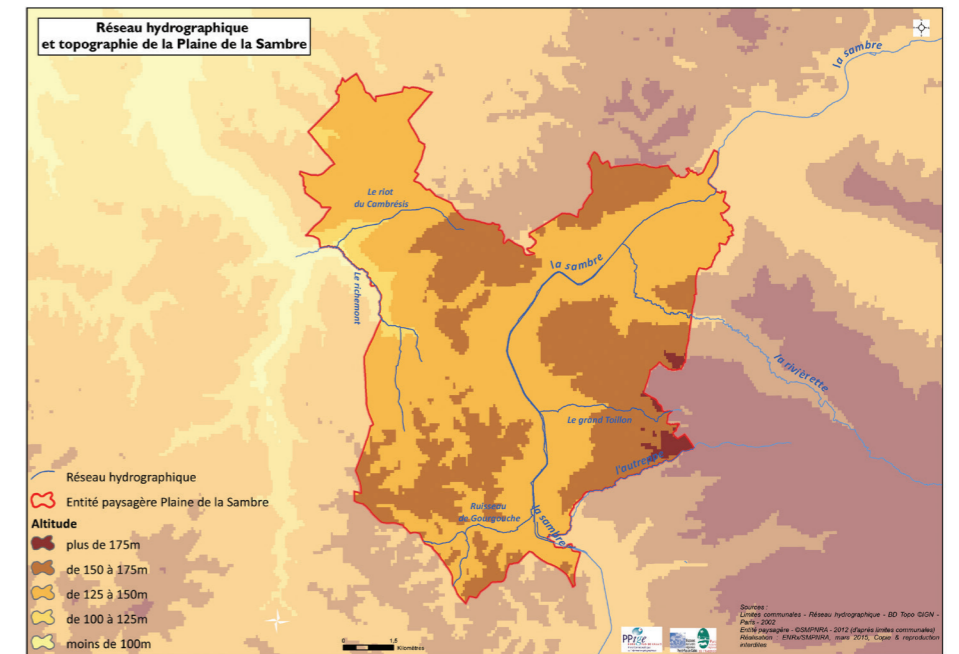


La Groise, paysage bocager au lieu dit «Le Galop»

## Relief et hydrographie

Le relief du territoire tend à s'accroître vers le sud et l'est de l'entité. Les différences d'altitude restent cependant modestes même entre les plateaux et la vallée de la Sambre. Le point le plus élevé, 186 mètres, se trouve sur le territoire de la commune de la Groise sur l'interfluve\* entre les vallons du ruisseau de l'Autreppe et du ruisseau du Grand Toillon. Le point le plus bas, 89 mètres, se situe à Forest-en-Cambrésis dans la vallée du ruisseau de Rlichemont.

Le réseau hydrographique s'étend sur deux bassins-versants : la Sambre (qui rejoint la Meuse) et la Selle (affluent de l'Escaut). Les ruisseaux convergeant vers la Selle forment des vallées offrant un profil plus encaissé en se dirigeant vers l'ouest alors que les ruisseaux affluents de la Sambre présentent des vallées qui tendent à s'évaser très largement rendant la zone de confluence peu marquée.



Carte du relief et réseau hydrographique principal

## Typologie des paysages bâtis

Le paysage bâti de la Plaine de la Sambre voit s'assembler milieux ouverts et bocagers. Plus que le relief, c'est la nature du sol qui détermine les types de paysage bâti rencontrés dans cette entité.

### Le bâti en milieu ouvert

Les paysages ouverts correspondent principalement à l'ouest du territoire dont l'horizon plus large annonce le Cambrésis.

Dans les villages, la trame bâtie ne permet que très rarement des vues sur l'arrière des parcelles rappelant le caractère dense et aggloméré des villages cambrésiens.

La présence d'une auréole bocagère importante forme une masse végétale, de laquelle émerge le clocher signalant la présence du bâti dans le paysage ouvert. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du village, cette auréole s'atténue au profit des espaces cultivés.

Dans ces villages, la proximité de sources et la présence de puits permettent un accès facile à l'eau.

Une auréole bocagère environne également les fermes isolées situées sur le plateau.

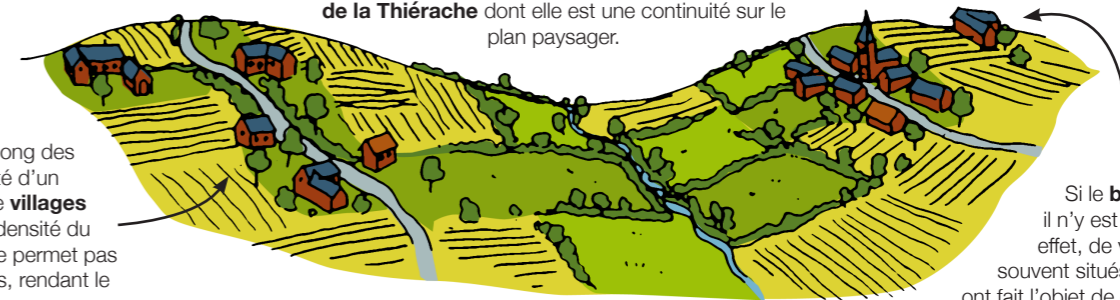


La structure relativement homogène du plateau est parfois coupée de vallons ou vallées. A la différence du plateau de Mormal, ils ne sont pas les sites d'implantations privilégiés pour les villages, ceux-ci se trouvant sur le plateau ou en haut de versant.

### Le bâti en milieu bocager

L'est de l'entité reste sous l'influence dominante de la Thiérache dont elle est une continuité sur le plan paysager.

Le bâti s'étire le long des axes ou à proximité d'un ruisseau autour de villages agglomérés. La densité du réseau de haies ne permet pas des vues lointaines, rendant le bâti peu visible.



Si le bocage domine il n'y est pas exclusif. En effet, de vastes secteurs, souvent situés sur interfluvies, ont fait l'objet de défrichements créant ainsi des surfaces consacrées aux grandes cultures où se sont implantées des fermes isolées.

\* Définitions à retrouver dans la fiche «glossaire»

